



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

Syndicat de l'Aisne non navigable axonaise

Travaux anticipés liés au PPRE des affluents de l'Aisne non navigable

Compte-rendu de la réunion de réception des travaux

- 02 Février 2022 -

• **Lieu :** Ru du Tordoir, pont de la RD89, Oulches-la-Vallée-Foulon, 8h30

• Maitre d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Syndicat de l'Aisne non navigable axonaise	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	S.A. MASCITTI

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
Rémy GILET	Président du syndicat de l'Aisne navigable	✓		
Geneviève HERMET	Vice-présidente du syndicat de l'Aisne navigable	✓		
Mickael BARBIER	Entreprise MASCITTI	✓		
Mr et Mme FOLLET	Propriétaires et agriculteurs riverains	✓		
Elie VRIGNAUD	USAGMA	✓		
	DDT		✓	
	OFB		✓	

État des lieux avant travaux

Site 1

AVANT TRAVAUX

Le premier site correspond peu ou prou à la zone de débordement du Ru. Ce dernier parcourt environ 50m, dans une situation d'intense envasement, avec un risque accru de débord en rive droite, puis la situation empire brutalement avec la présence massive de plantes hélophytes dans le lit, une ripisylve arborée absente, et une ripisylve arbustive qui pousse dans le lit, ce qui perturbe un peu plus les écoulements, en favorisant les dépôts et en déviant le débit en rive droite. A priori, cette ripisylve de très mauvaise qualité est la principale responsable dans le phénomène observé.

Site 2

AVANT TRAVAUX :

Le second site débute à l'aval du premier. Sur ce dernier, se succèdent différents dysfonctionnements ponctuels : strate arborée inégale et de mauvaise qualité, aux racines qui provoquent un envasement excessif et un rehaussement du lit avec des chutes d'eau successives qui participent à un déséquilibre du profil en long, et notamment au rehaussement du lit dans la zone de débord.

Le Profil du Ru change sur une distance d'environ 100m pour devenir très encaissé. La buse située à l'aval du site 2, est pratiquement bouchée, là aussi à cause du rehaussement du lit dans la zone à l'aval de cette buse, avec une ripisylve qui pousse parfois à même le cours d'eau.

Travaux effectués.

Site 1

Les travaux décrits dans le compte rendu de la réunion de piquetage ont eu lieu conformément à ce qui a été décrit :

- Façonnage du lit mineur en banquettes
- Végétation de saules et d'hélophytes retirée (racinaires également)
- Plantation d'une ripisylve arbustive discontinue



Avant / après sur le premier tronçon



Plantations effectuées en amont de la zone de travaux

Site 2

Le site 2 a également été l'objet des travaux prévus initialement :

- Entretien des saules blancs et suppression des seuils racinaires
- Talutage en pente modérément douce des berges sur 100ml
- Plantations d'arbustes
- Entretien de la végétation à l'aval de la buse.



Talutage pente douce en rive droite et entretien des saules blancs rive gauche, avec retrait des racinaires

REMARQUE : La ripisylve arborée sera entretenue par la suite par les propriétaires de la zone agricole riveraine, en suivant les conseils dispensés par l'animateur bassin versant. Un suivi sera effectué par le syndicat pour constater l'ajustement et l'évolution du Ru, ainsi que la prise des arbres plantés.

Pour toute remarque concernant le présent compte rendu, contacter

- Elie VRIGNAUD, 06.07.61.71.03
- L'union des syndicats, 03.23.20.36.74